

LE BOURDON pense à ses anciens jobs d'été...

La recherche d'un job d'été est toujours une étape délicate, parfois longue, mais qui permet, quand on est jeune, d'avoir des réserves financières souvent indispensables. Hôtesse de caisse, vendanges, employée dans une usine de camembert... Le Bourdon se remémore avec émotion ses jobs d'été. Pour donner un coup de main à ceux qui cherchent encore, le Bureau information jeunesse aide les jeunes Chartres, avec des conseils, des annonces, des entretiens d'embauche (pour plus de renseignements, tél. 02.37.23.42.32.).

TRANSPORTS



BUS. Nouveaux arrêts au Colisée. À partir de mercredi, les bus changent d'arrêt au Colisée. Les nouveaux circuits de bus, mis en place à l'ouverture du Colisée, pour les soirs de match uniquement, en direction de Lucé, Mainvilliers et du quartier Fulbert, ne passeront plus devant le Colisée mais aux « arrêts existants, devant la gare SNCF, rue Nicole », indique Chartres Métropole dans un communiqué. Pour rappel, ces circuits spécifiques ont été mis en place pour les soirs de match exclusivement, 30 minutes après la fin de la rencontre, « showcase compris ». Lucé, Mainvilliers, le quartier Fulbert et Chartres - La Madeleine sont desservis, au « tarif habituel ». Le trajet des lignes ne changera pas. ■

Chartres → Vivre sa ville

LÈVES ■ Le chantier des aménagements publics du « Cœur de village » va entrer dans sa troisième et dernière phase

« Conforter la dynamique commerciale »

Dernière ligne droite pour les travaux d'aménagement du cœur de village de Lèves. La place de l'Église est cette fois-ci concernée.

Yamine Nfifakh

yamine.nfifakh@centrefrance.com

Dans son bureau de l'hôtel de ville, Rémi Martial, maire (LR) de Lèves et conseiller départemental du canton de Chartres 3, se réjouit : « Ça avance bien ! » Et pour cause : la troisième et dernière phase des vastes travaux d'aménagement concernant le cœur de village, un chantier entamé en mars 2023, commencera en mai.

S'adapter au changement climatique

La place de l'Église, devant l'hôtel de ville, va s'offrir une deuxième jeunesse : le parking actuel sera réduit à quinze places, et des petits squares verront le jour, aux abords du nouveau parvis.

Des arbres seront plantés en pleine terre. « Nous avons fait tout un travail paysager autour d'essences diversifiées, moins consommatrices en eau. L'enjeu, aussi, est de s'adapter au changement climatique. Tout cela participera à faire une place un



URBANISME. Le Plan local d'urbanisme de la ville a été modifié en 2023, afin d'interdire l'installation d'un certain type de commerces (boulangerie, supérette), à l'extérieur du cœur de village. PHOTO : OSTINATO ATELIER D'ARCHITECTURE

peu plus sympa », précise Rémi Martial.

En mars 2023, le Clos-Bénin avait été le premier site concerné par des travaux d'aménagement. Devant l'école Jules-Valain, qui accueille 300 élèves, un nouveau parking de 77 places a vu le jour, avec la mise en place d'un dépôt sécurisé pour les cars scolaires.

La deuxième phase concernait

l'avenue de la Paix-Centrale et son carrefour, à la convergence de cinq routes départementales. En semaine, 20.000 véhicules par jour y transitent. Il y avait donc urgence, selon Rémi Martial, à « améliorer la sécurité et le confort de l'ensemble des circulations ».

« Nous nous sommes demandé comment faire en sorte d'avoir une circulation plus apaisée, tout en améliorant le confort pour les piétons et les cyclistes. Les piétons, c'est aussi les poussettes, les fauteuils roulants, les modes de transport qui se développent, type trottinettes. Il faut que tout cela vive et respire

mieux toute l'année, tout en permettant aux commerces de profiter du flux important de l'avenue. »

Un chantier complexe, avec « la nécessité de reprendre tous les réseaux secs (électricité, gaz, télécommunications, éclairage public, NDLR) et humides », qui devrait prendre fin aujourd'hui.

Depuis 2014, et le lancement du grand projet « Cœur de village », dans lequel s'inscrivent les travaux publics d'aménagement, les 5.629 habitants de la commune vivent au rythme des différents chantiers de l'opération, destinée à « donner plus d'attractivité au cœur du village »,

selon le maire de Lèves. « Les derniers travaux remontent à cinquante ans. Il y avait besoin d'un vrai coup de neuf. »

Le « projet d'une décennie »

Ce « projet d'une décennie » est mené en partenariat avec Chartres Métropole et le Département d'Eure-et-Loir, pour un montant total d'environ 4,1 millions d'euros, pris en charge à hauteur de 2,8 millions d'euros par la seule commune de Lèves.

Une large part de ce montant est consacrée à la gestion du bâti et à la stratégie foncière, entamée en 2016. Sur le site du Clos-Bénin, par exemple, de nombreux bâtiments anciens, qui accueillent des services municipaux, ont changé d'emplacement. « Nous avons déplacé le restaurant scolaire dans le nouvel espace Gabriel-Loire. L'ancien bâtiment qui l'abritait a été libéré et vendu à des privés. L'idée, c'était d'avoir 1.000 m² de surface commerciale en plus, en plein centre », précise Rémi Martial.

« Une des ambitions de notre projet est de conforter la dynamique commerciale. On a la chance d'avoir, en cœur de village, à la fois les services publics et un certain nombre de commerces assez proches. Il faut conforter cette centralité au cœur de la commune, en augmentant notamment la surface commerciale. » ■

Travaux. Jusqu'à ce vendredi, à la suite de la mise en place de nouveaux enrobés, l'ensemble des voies est fermé à la circulation, autour de l'avenue de la Paix-Centrale. Plus d'informations sur leves.fr/coeurdevillage.



« Nous voulons donner plus d'attractivité au cœur du village »

RÉMI MARTIAL. Maire (LR) de Lèves



AVANT. L'hôtel de ville de Lèves, tel qu'il est actuellement.

EN CHIFFRES

46
arbres à tige et cépées.

770
arbustes.

13.000
autres plantations (vivaces, couvre-sol et bulbes).

4,1 M€
investis, dont 2,8 millions par la Ville de Lèves.

10
ans de travaux sur le bâti et pour l'aménagement de l'espace public.



CHANTIER. Les travaux publics d'aménagement ont été entamés en mars 2023.